

## MONTEA : Détermination de la réalisation du dividende optionnel

Le 7 juin 2018, Montea a déterminé la réalisation d'une augmentation de capital dans le cadre du dividende optionnel offert à ses actionnaires. Le capital social de Montea a été augmenté de € 4.154.232,73 (et la prime d'émission de € 4.572.072,05, soit une augmentation totale des capitaux propres de € 8.726.304,78) due à l'émission de 203.838 actions nouvelles. Le capital social de Montea est actuellement représenté par 12.017.476 actions. Les actions nouvellement créées devraient être admises aux négociations sur Euronext Brussels et Paris, à compter du 8 juin 2018.

Les droits de dividendes, qui n'auront pas été versés, seront payés en espèces. Le montant total à payer est de € 7.017.647,52 (y compris l'élément cash pour les actionnaires qui ont souscrit de nouvelles actions). L'augmentation de capital profite au financement de la croissance future de Montea.

Le 8 juin 2018, il sera procédé au règlement effectif du dividende par lequel, en fonction du choix effectué par les actionnaires, (i) les nouvelles actions, émises en échange de l'apport des droits de dividende, seront livrées, (ii) le paiement des dividendes sera réalisé en espèces, ou (iii) une combinaison des deux modalités de paiement précédentes sera effectuée.

### Communication en application de l'article 15 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes (loi de transparence)

Suite à la réalisation de cette augmentation de capital et à l'émission de 203.838 actions nouvelles pour un prix d'émission total de € 8.726.304,78 (plus précisément € 4.154.232,73 en capital et € 4.572.072,05 en prime d'émission), le capital total de Montea au 7 juin 2018 s'élève à € 244.917.003,39. À compter de la même date, le capital sera représenté par 12.017.476 actions ordinaires entièrement libérées. Il n'y a pas d'actions de préférence ou d'actions sans droit de vote, ni d'obligations convertibles ou de warrants donnant droit à des actions. Chacune de ces actions donne une voix à l'assemblée générale et ces actions représentent donc le dénominateur aux fins des notifications dans le cadre des règles de transparence (par exemple : notifications en cas d'atteinte, de dépassement ou de descente en dessous des seuils statutaires ou légaux).

En plus des seuils légaux, les statuts de Montea, sous réserve de l'article 18, §1 de la loi sur la transparence, prévoient un seuil légal supplémentaire de 3%.

#### MONTEA SCA

Montea SCA est une société immobilière réglementée publique de droit belge (SIRP – SIIC), spécialisée dans les ensembles logistiques situés en Belgique, aux Pays-Bas et en France. L'entreprise est un acteur de référence sur son marché. Montea offre à ses clients l'espace – au sens propre – dont ils ont besoin pour croître, sous la forme de solutions immobilières souples et innovantes. La société crée ainsi de la valeur à l'intention de ses actionnaires. Montea est le premier investisseur immobilier belge à avoir reçu la Lean & Green Star en reconnaissance d'une réduction de 26 % des émissions de CO2 dans son patrimoine belge. Au 31/03/2018, le portefeuille immobilier représentait une superficie totale de 892.460 m<sup>2</sup>, répartis sur 56 sites. Montea SCA est cotée depuis fin 2006 sur Euronext Brussels (MONT) et Paris (MONTP).

#### CONTACT PRESSE

Jo De Wolf  
+32 53 82 62 62  
[jo.dewolf@montea.com](mailto:jo.dewolf@montea.com)

#### POUR PLUS DE DÉTAILS

[www.montea.com](http://www.montea.com)

Suivez MONTEA sur SHAREHOLDERSBOX ou:

